

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit:** **BLASOLUBE® 304**  
(Graisse pour hautes températures)

**Code du produit:** 00304-02

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### Emploi de la substance / de la préparation:

Seulement à usage industriel  
Produit lubrifiant  
Graisse lubrifiant

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur / fournisseur:

BLASER SWISSLUBE AG  
Winterseistrasse 22  
CH-3415 Hasle-Rüegsau  
Suisse  
Tel.: +41 (0)34 460 01 01  
Fax: +41 (0)34 460 01 00  
E-mail: blaser@blaser.com

-----  
BLASER SWISSLUBE S.à.r.l.

Rue Vaillant Couturier  
2 ZA La Périvaure  
FR-42490 Fraisses  
France  
Tel.: +33 (0)4 77 10 14 90  
Fax: +33 (0)4 77 10 94 81  
E-mail: france@blaser.com

#### Service chargé des renseignements:

Département de la Sécurité des produits  
E-mail: reach@blaser.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Sélection abrégée: 145 (ou: ++41 (0)44/ 251 51 51) Centre d'Info toxico. CH-Zurich

## 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger** néant

**Mention d'avertissement** néant

#### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/  
internationale.

#### Indications complémentaires:

Contient N-1-naphtylaniline, phénothiazine. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**Nom du produit: BLASOLUBE® 304**  
**(Graisse pour hautes températures)**

**vPvB:** Non applicable.

(suite de la page 1)

### 3 Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

**Description:** Graisse à base d'huiles minérales, avec de la bentonite comme épaississant.

#### Déclarable ou des composants dangereux:

EINECS: 202-196-5 Reg.nr.: 01-2119488529-19-0000	phénothiazine STOT RE 2, H373; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	< 0,50%
EINECS: 202-414-9 Reg.nr.: 01-2119777867-13-0000	Imidazoline - dérivé STOT RE 2, H373; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Acute Tox. 4, H302	< 0,25%
EINECS: 201-983-0 Reg.nr.: 01-2119488764-27-0000	N-1-naphtylaniline STOT RE 2, H373; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	< 0,25%

#### Indications complémentaires:

Non mentionné numéros CAS-, EINECS- ou les numéros d'enregistrement doivent être considérées comme propriétaires/confidentielles.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

**Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

**Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

(suite page 3)

**Nom du produit: BLASOLUBE® 304**  
**(Graisse pour hautes températures)**

(suite de la page 2)

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**7 Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Stockage:**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.

**Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Température de stockage optimale entre 0 °C et +40 °C.

Durée de stockage: Au minimum 3 ans en récipients d'origine.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Composants présentant des valeurs-seuil par poste de travail:**

Chiffres limites sur les lieux de travail (brouillard d'huile) CH: 5 mg/m<sup>3</sup>

**phénothiazine (< 0,50%)**

VME	Valeur à long terme: 5 mg/m <sup>3</sup> Risque de pénétration percutanée
-----	--

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuel:**

**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

**Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

**Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et la norme correspondante EN 374.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

La rupture à travers, entre autres, en fonction de la densité du matériau et du type de gants et doit donc être déterminée dans chaque cas particulier.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Remplacer en cas d'usure!

(suite page 4)

**Nom du produit: BLASOLUBE® 304**  
**(Graisse pour hautes températures)**

(suite de la page 3)

Des gants imperméables: caoutchouc nitrile, épaisseur minimum de 0.3 mm.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection avec protect. latérale (monture de lunette) EN 166

(Canada: ANSI Z87.1 – 2010)

**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Indications générales

#### Aspect:

<b>Forme:</b>	Solide, épaisse
<b>Couleur:</b>	Brun
<b>Odeur:</b>	Genre pétrole
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.

**valeur du pH:** Non applicable.

#### Changement d'état:

<b>Point de fusion:</b>	Non applicable Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	> 300 °C (DIN 51751 / ASTM D86)
<b>Température de suintement:</b>	non défini ou non disponible
<b>Point d'écoulement:</b>	pas applicable

**Point d'éclair:** > 200 °C (ISO 2592 / ASTM D92)

**Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.  
**Température d'inflammation:** Non applicable

**Température de décomposition:** > 350 °C

**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

#### Limites d'explosion (@1013 mbar):

<b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable

**Pression de vapeur:** Non applicable.

**Densité à 20 °C:** 0,93 g/cm<sup>3</sup> (DIN 51757 / ASTM D1217)

**Densité de vapeur.** Non applicable.

**Vitesse d'évaporation** Non applicable.

**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Insoluble

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.

#### Viscosité:

**Pénétration** 230-250 mm/10 @ 25 °C ( 77°F ) (ISO 2137 / ASTM D217)

**9.2 Autres informations:** des données de sécurité pertinent , qui doit être considéré comme spécifications du produit.

**Nom du produit: BLASOLUBE® 304**  
**(Graisse pour hautes températures)**

(suite de la page 4)

## 10 Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** Aucun connues si utilisé comme dirigé.

**10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

**(en cas d'incendie ou d'oxydation):**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

## 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

> 2000 - < 5000 mg / kg (oral, rat)

> 5'100 mg/m<sup>3</sup> 4h (par inhalation, rat)

#### phénothiazine

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

#### imidazoline - dérivé

Oral	LD50	1265 mg/kg (rat) (OECD 401)
------	------	-----------------------------

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (lapin) (OECD 404) not testet; Bridging method applied
----------	------	---

#### N-1-naphtylaniline

Oral	LD50	1625 mg/kg (rat)
------	------	------------------

Dermique	LD50	>5000 mg/kg (lapin)
----------	------	---------------------

#### Effet primaire d'irritation:

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Nom du produit: BLASOLUBE® 304**  
**(Graisse pour hautes températures)**

(suite de la page 5)

## 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité aquatique:</b>	
<b>phénothiazine</b>	
EC50/96h	>0,02 mg/L (Brachydanio rerio) (OECD 203)
<b>Imidazoline - dérivé</b>	
EC50/96h	0,3 mg/L (Brachydanio rerio) (OECD 203)
EC50/48h	0,136 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)
EC50/72h	0,03 mg/L (Algae) (OECD 201)
<b>N-1-naphtylaniline</b>	
NOEC/21d	0,025 mg/l (Daphnia magna)
EC50/96h	>10000 mg/L (Bel) (OECD 209)
	0,44 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
EC50/48h	0,32 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)
EC50/72h	0,25 mg/L (Algae) (OECD 201)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Autres indications écologiques:**

**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Catalogue européen des déchets**

12 01 12*	déchets de cires et graisses
-----------	------------------------------

**Emballages non nettoyés:**

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

**ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR/TDG** néant

**ADN, IMDG, IATA** néant

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**classe de risque:** néant

(suite page 7)

**Nom du produit: BLASOLUBE® 304**  
(Graisse pour hautes températures)

(suite de la page 6)

<b>14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA</b>	néant
<b>14.5 Dangers pour l'environnement Marine Polluant (selon IMDG):</b>	Non
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
<b>Indications complémentaires de transport:</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
<b>IATA</b>	IATA Dangerous Goods Regulation (DGR) 56th Edition 2015
<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	néant

## 15 Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Éléments d'étiquetage CLP/SGH sont émis en vertu de l'article 2.

**Prescriptions nationales:** pas d'autres règlements.

#### Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

#### Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Cette préparation ne contient pas de SVHC ("Substances of Very High Concern")

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Réglementations / autorisations / listages:

Informations pour numéros d'enregistrement de REACH dans l'article 3:

En cas d'absence de numéro d'enregistrement REACH sur les substances dangereuses mentionnées à la fin de 2010, alors ces chiffres seront connus et mentionnés dans l'article 3 dans sa bande de tonnage pour l'enregistrement, après la fin de 2013, respectivement à la fin de 2018, ou sont exemptés de la réglementation REACH (p.e. polymères).

### RoHS:

Le produit est conforme aux directives européennes 2011/65/CE, 2002/95/CE, DEEE 2002/96/CE, 2003/11/CE, 2005/53/CE et RoHS.

Les matières suivants NE SONT PAS contenu:

Pentabromo-diphényl-éther, Octabromo-diphényl-éther, diphényl-éthers polybromés (PDBE) et / ou des biphényles polybromés (PBB), plomb ou des composés de plomb, cadmium ou des composés de cadmium, mercure ou des composés de mercure, les composés de chrome Cr<sup>6+</sup>.

### IP346:

Les huiles minérales raffinées contenus sont exemptés de l'étiquetage.

La teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques (PCA), selon IP 346 est inférieure à 3% (extrait DMSO).

(suite page 8)



**Nom du produit: BLASOLUBE® 304**  
**(Graisse pour hautes températures)**

(suite de la page 7)

**Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service établissant la fiche technique:** Département de la sécurité des produits**Contact:** Dr. Mosimann + Mr. Frei**Note de l'éditeur:**

Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches des données de sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.

**Acronymes et abréviations:**

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RoHS: Restriction des substances dangereuses

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

ISO: International Organisation for Standardisation

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

DMSO: Dimethyl sulphoxide extract

IP 346: Institute of Petroleum and related for testing methods for petroleum and fuel products.

CLP: Classification, Labeling and Packaging (European GHS)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic chemicals

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative chemicals

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Un astérisque (\*) dans la marge gauche signale une modification de la version précédente.